

Le Mot du Président

Chers amis,

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue dans notre association à tous ceux qui viennent de nous rejoindre.

Si, au départ, nous avons essentiellement recruté nos adhérents dans nos carnets d'adresse personnels, nous avons passé la vitesse supérieure à la fin de l'hiver. Certains d'entre vous sont venus à nous par le biais des articles de presse. Je tiens à remercier ici les éditeurs des journaux régionaux et la presse spécialisée qui ont bien voulu accepter de faire part de notre existence. Par ailleurs, comme voici l'été, vous allez peut-être en profiter pour faire votre « pèlerinage généalogique ». Vous trouverez dans quelques mairies de notre secteur des affiches et des tracts parlant de votre association. Nous espérons par-là recruter d'autres adhérents. Toutefois, toutes les mairies n'ont pas pu être encore contactées.

Grâce à tous nos efforts, nous espérons recruter encore plus d'adhérents.

Cependant, ces efforts seront toujours insuffisants. Aussi nous vous demandons, comme certains d'entre vous l'ont déjà fait et que nous remercions, de bien vouloir parler de votre association autour de vous. Ceci afin que les pierres que chacun apportera nous bâtissent un château plus solide que celui du conte qui va suivre.

Par ailleurs, et toujours pour renforcer l'esprit d'entraide qui nous anime, avons-nous eu l'idée de vous demander de consacrer à votre cercle un peu de votre temps de vacances.

Les tables décennales.

Nous avons en effet constaté qu'il était relativement aisé d'obtenir les actes concernant ses ascendants pourvu qu'ils datent de moins de cent ans. Il devient de plus en plus courant d'avoir accès aux données datant de l'Ancien Régime, que ce soit par exemple avec les CD des A-D de Vannes, les renseignements en ligne sur le site Généarmor, ou les tables mises en vente par le CGIV ou le CG 22. Par contre le XIX^e siècle n'est pour ainsi dire pas exploré. Et pour beaucoup de personnes, les blocages commencent dès cette période. Or, même si elles contiennent parfois quelques erreurs, il existe une source facile à exploiter : les tables décennales. Vous pourriez par exemple photographier celles de la commune sur laquelle vous travaillez avec votre appareil numérique si vous en possédez un, ou alors les relever manuellement. Consacrez-vous de préférence aux mariages, car ils sont les plus « prometteurs ». Bien sûr, si le cœur vous en dit, attaquez-vous aussi aux naissances et aux décès. Au final, ces tables pourraient être publiées sur notre site et dans votre revue « Souche ».

Les dépouillements systématiques.

Enfin, si vous êtes vraiment très courageux, venez rejoindre nos adhérents, que je salue au passage, qui se sont consacré aux dépouillements systématiques des actes. Les appareils numériques sont là indispensables. Il s'agit de photographier une par une toutes les pages des registres d'état-civil ou paroissiaux, de les stocker sur un disque dur d'ordinateur, puis de les graver sur des CD. On peut travailler aussi sur les CD des A-D morbihannaise. L'avantage de la méthode est de pouvoir dépouiller tranquillement chez soi les actes pendant les longues soirées d'hiver. La base de données utilisée alors est Nimègue qui est parfaite et ...gratuite. Autre méthode, les fiches TRA. Pour répondre aux besoins d'un universitaire qui travaillait sur les patronymes commençant par TRA, un système de fiches a été élaboré. Pratiques et complètes, ces fiches sont faciles à renseigner. Evidemment, la tâche est plus longue et ne peut-être faite que sur place. Elle conviendrait tout à fait à des gens qui résident sur place et qui ne sont pas informatisés. La finalité consiste à fournir ces fiches au cercle pour alimenter là encore la base de données Nimègue. L'utilisation de Nimègue permettra au cercle de renseigner au premier chef ses adhérents, de publier des tables pour promouvoir notre secteur, et au final, d'être reconnu comme une association sérieuse dans le milieu de généalogique. Pour mémoire, Guilliers, Evriguet, Mohon, La Trinité sont en cours de dépouillements, Concoret a été dépouillé*. Merci à mesdames Brioude, Aleksander, et à messieurs François et Le Nestour pour le travail déjà réalisé. Merci spécial à Monsieur Oréal qui dépouille et transcrit les actes de justice de la juridiction du Porhoët (Série B aux ADM). Je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et de bonnes recherches.

* Pour ces communes, les dépouillements faits ou en cours ne concernent que l'ancien Régime et tout reste à faire sur la période ouverte au public, et que se trouve souvent dans les Mairies, à savoir 1800-1902.

Daniel DUQUENNE
Président du CEGENCEB